

À l'attention de M. Xavier BERNE

Réf. : 2023\0764

Affaire suivie par : Bruno GERENTES

04 74 24 75 12

Objet : Demande de communication du répertoire d'informations publiques

Monsieur,

Par courrier du 9 mars 2023, vous avez sollicité la communication du répertoire d'informations publiques visé par les dispositions de l'article L. 322-6 du Code des relations entre le public et l'administration.

Si un répertoire d'informations publiques n'a pas encore été mis en place en tant que tel, un certain nombre d'informations sont mises en ligne sur le site de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (informations sur les grands projets menés par la collectivité, rapports d'activités, délibérations ...). Notre Etablissement veille à ce qu'elles soient régulièrement mises à jour.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération porte une attention particulière aux demandes de communication de documents administratifs que lui font parvenir les usagers.

Pour ce qui concerne le répertoire que vous évoquez, sachez que je suis attentif à ce que cette obligation légale soit mise en œuvre. Ainsi, j'ai attiré l'attention des services communautaires sur ce point, en leur demandant d'y travailler dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général des Services,
Bruno GERENTES

